

Département du Morbihan
Commune de PLOUHINEC
Lotissement du Pont sur la Ria
9 lots

Permis d'Aménager n°PA05616924N0001 (accordé le 16.07.2024)
Permis Modificatif 1 n°PA05616924N0001M01 (accordé le 10.01.2025)

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage.

Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique

privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de recollement au maître d'ouvrage.

- Il est obligatoire pour chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.

Plan de situation (sans échelle)

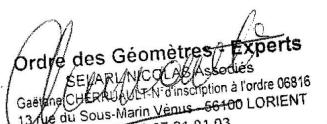
LOT N° : 6

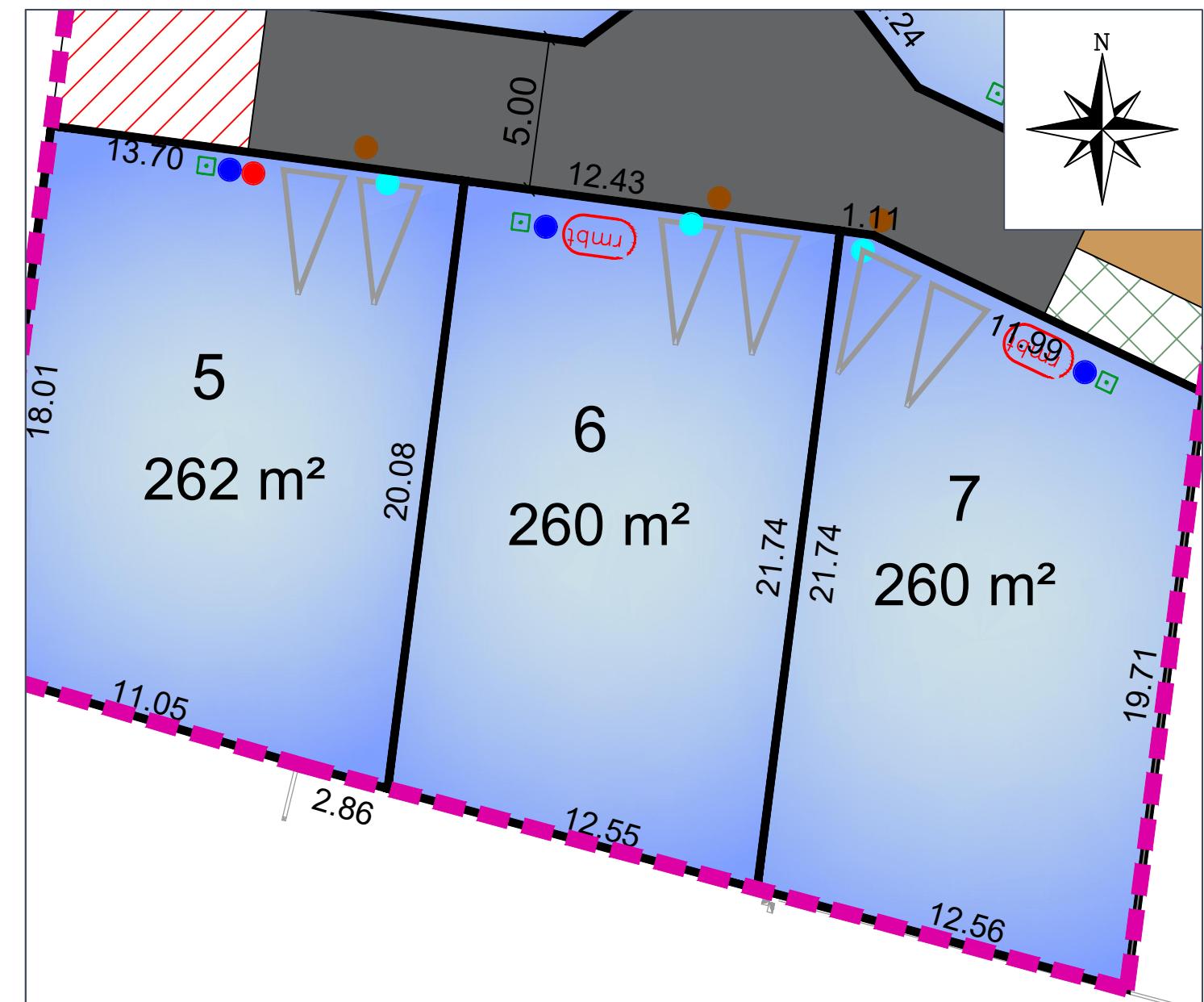
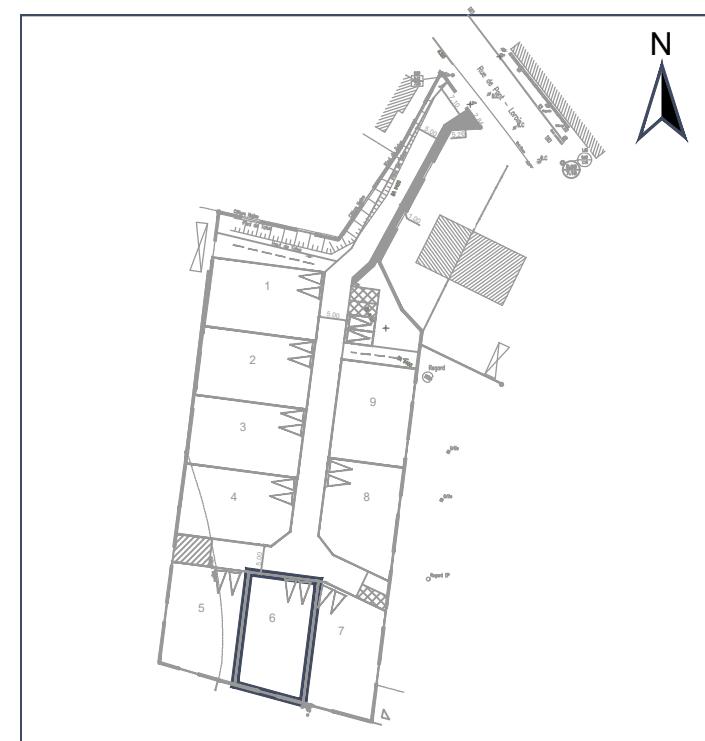
Superficie provisoire : 260 m²
(en attente du bornage)

Réf. Cadastrale : Section ZP n°102p

Surface de plancher : 220 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet :


Ordre des Géomètres-Experts
SELAR NICOLAS ASSOCIÉS
Géomètres-Experts et Urbanistes diplômés
13 rue du Sous-Marin Vénus 56100 LORIENT
Tél : 02 97 21 01 03



Echelle : 1/200

Les surfaces et cotes mentionnées sur le plan ci-dessus ne seront définitives qu'après bornage.

LEGENDE

- 11.50 11.25 11.00 COURBES DE NIVEAUX
- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS DESTINES AUX LOGEMENTS SOCIAUX
- VOIRIE
- STATIONNEMENT
- LIAISON DOUCE (en sable-ciment)
- ESPACE VERT
- ACCES AU FUTUR SOUS-SECTEUR 2 (en empierrément)
- NOUE PAYSAGERE (pour régulation des Eaux Pluviales)
- TALUS EXISTANT SUR ESPACE COMMUN A CONSERVER
- ARBRE A PLANTER (position indicative)
- BRANCHEMENT ELECTRIQUE
- BRANCHEMENT AEP
- BRANCHEMENT TELECOM
- COFFRET RMBT
- BOITE DE BRANCHEMENT E.U.
- CANDELABRE
- BOITE DE BRANCHEMENT E.P.